

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) des communes de Domarin, Four, L'Isle d'Abeau, La Verpillière, St Alban de Roche, St Quentin Fallavier, Vaulx Milieu et Villefontaine (territoire de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère)

Autorité compétente pour prendre la décision en vue de laquelle l'enquête est requise :

*Conseil départemental de l'Isère
7 rue Fantin Latour
CS 41096
38 022 Grenoble cedex 1*

Enquête publique organisée du lundi 16 septembre au mercredi 16 octobre 2019 inclus (jusqu'à 18h).

Pièces du dossier

- Pièce A : Notice analysant d'état initial et exposant les motifs du choix du périmètre
- Pièce B1 : Plan de localisation des 8 communes concernées
- Pièce B2 : Plans de délimitation du périmètre PAEN (B2A à B2I : un plan d'ensemble et un plan zoom par commune, soit 9 au total)
- Pièce C :
 - Mention des textes applicables
 - Accords et avis des personnes publiques consultées
 - Arrêté du Président du Conseil départemental du 31 juillet 2019
- Pièce D : Registre des réclamations